

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Bernard GUERRIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 66
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 75
Date de la convocation : 19 juin 2025
Date de publication : 3 juillet 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	THEVENIN Hélène	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
MEUGIN Olivier	MATHIOT Agnès	BREMOND Gabriel
GUERRIN Bernard	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
SOLDAVINI Grégory	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
PECHINOT Jacques	JABOVISTE Philippe	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine
BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno

Conseillers absents ayant donné procuration

LEFEVRE Jean-Philippe donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
GOMET Nicolas donne procuration à HERRMANN Nadine
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à MARCHAND Sylvette
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude
CALLEGHER Aline donne procuration à DEJEAN Sylvie
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LACROIX Olivier	DRUET Timothée	MATHEZ Christian
BONIN Jean-Luc	EMONIN Laurent	GINET Gérard
PAUVRET Emeric	GRUET Olivier	LAGNIEN Jacques

Objet : Attribution de fonds de concours aux communes – Année 2025

Rapporteur : Monsieur Bernard GUERRIN

Vu l'article L.5216-5 VI du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'attribution de fonds de concours,

Vu la délibération n° GD27/18 du 15 mars 2018, validant la mise en place d'un fonds de concours dédié par commune, en application des principes inscrits dans son Pacte Fiscal et Financier adopté en Conseil Communautaire le 22 février 2018,

Vu la délibération n° GD23/21 du 8 avril 2021, approuvant les orientations et les modalités de mise en œuvre du nouveau Pacte de Solidarité Fiscal et Financier,

Vu la délibération n° GD95/21 du 30 septembre 2021, approuvant le nouveau règlement de fonds de concours à destination des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu la délibération n° GD08/22 du 17 mars 2022, approuvant les modifications apportées au règlement des fonds de concours à destination des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu la délibération n° DCC-2025-006 du 20 mars 2025, attribuant les fonds de concours aux communes,

Vu l'avis favorable du groupe de travail « fonds de concours » consulté le 09 mai 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 22 mai 2025,

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur la signature d'une convention d'attribution de fonds de concours pour les communes de Champagny et Rochefort-sur-Nenon.

Fonds de concours communal

La commune de Champagny a déposé en 2024 un dossier de fonds de concours au titre des crédits 2025, pour des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et la réalisation de bordures de voirie. Par délibération n° DCC-2025-006 du 20 mars 2025, le Conseil Communautaire a attribué à la commune un fonds de concours d'un montant de 9 410 €, pour un projet estimé à 47 478 € HT.

Aujourd'hui, la commune souhaite annuler ce dossier et le remplacer par un nouveau qui concerne la destruction et la reconstitution d'un mur de soutènement lézardé, pour un montant estimé à 66 500 €.

Commune	Libellé du projet	Coût total HT du projet	Montant du FDC attribué
Champagny	Reconstruction d'un mur de soutènement	66 500 €	9 410 €
Total attribué pour l'ensemble des fonds de concours communaux pour l'année 2025		1 400 406 €	398 620 €

Fonds de concours intercommunal

La commune de Rochefort-sur-Nenon a déposé un dossier de fonds de concours intercommunal, pour la réalisation de travaux d'aménagement au rez-de-jardin d'un groupe médical existant, permettant de créer de nouveaux bureaux pour accueillir d'autres spécialistes.

Commune	Libellé du projet	Coût total HT du projet	Montant du FDC attribué
Rochefort-sur-Nenon	Travaux d'aménagement du groupe médical	491 834 €	68 716 €
Total attribué pour l'ensemble des fonds de concours intercommunaux pour l'année 2025		1 873 218 €	279 407 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** aux communes de Champagny et Rochefort-sur-Nenon, les fonds de concours précités,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions d'attribution de fonds de concours correspondantes.

SCRUTIN

POUR : 74

ABSTENTION(S) : 1

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 9 PROCURATION(S)

Fait à Authume, le 26 juin 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Communes de Champagny et Rochefort-sur-Nenon

Jean-Pascal FICHERE.

